

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION :

Création d'un terrain de football synthétique et réaménagement de l'espace sportif structurant de Coat Serho (phase I)

Le montant des travaux de la tranche 2021 est estimé à 1 085 422.80 € HT soit 1 302 507 TTC avec une dépense subventionnable de 1 000 000 € HT.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Etudes et travaux	1 085 422.50	1 302 507.00
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	1 085 422.50	1 302 507.00
Ville de Morlaix	885 422.50	1 102 507.00
Etat (DETR 2021) - 20 % de la dépense subventionnable	200 000.00	200 000.00
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	1 085 422.50	1 302 507.00